

BEAUD, Olivier, Arnaud LECHEVALIER, Ingolf PERNICE et Sylvie STRUDEL (dir.), *L'Europe en voie de Constitution. Pour un bilan critique des travaux de la Convention*, Bruxelles, Bruylant, 2004, 832 p.

Philippe Chrestia

Volume 36, numéro 4, décembre 2005

La redéfinition de la puissance américaine

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/012455ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/012455ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Institut québécois des hautes études internationales

ISSN

0014-2123 (imprimé)

1703-7891 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce compte rendu

Chrestia, P. (2005). Compte rendu de [BEAUD, Olivier, Arnaud LECHEVALIER, Ingolf PERNICE et Sylvie STRUDEL (dir.), *L'Europe en voie de Constitution. Pour un bilan critique des travaux de la Convention*, Bruxelles, Bruylant, 2004, 832 p.] *Études internationales*, 36(4), 598–599. <https://doi.org/10.7202/012455ar>

prisme de l'influence de l'UE sur la communautarisation du droit international (Maljean-Dubois, chap. 14). Pour finir, Deschamps offre une synthèse utile sur les perspectives de l'intégration européenne. Tout en soulignant les différences d'ordre économique parmi les États membres, l'intégration devrait s'accroître et s'étendre à de nouveaux champs d'action.

Dans cet ouvrage, les auteurs, participants au colloque sur l'intégration européenne, tentent dans un style clair, précis et accessible au grand public, d'offrir une vision d'ensemble de l'intégration européenne future sans tomber dans le pessimisme récurrent ou l'optimisme béat. Il offrira à tous ceux, chercheurs ou étudiants, intéressés par l'étude de cette expérience unique qu'est la construction d'une entité supranationale, une synthèse utile au moment où les peuples européens sont consultés sur l'adoption du futur traité constitutionnel et détermineront une nouvelle page de leur histoire.

MARC PARANT

Ambassade du Canada à Paris

L'Europe en voie de Constitution. Pour un bilan critique des travaux de la Convention.

BEAUD, Olivier, Arnaud LECHEVALIER,
Ingolf PERNICE et Sylvie STRUDEL (dir.).
Bruxelles, Bruylant, 2004, 832 p.

Cet ouvrage est le fruit d'une collaboration entre divers universitaires qui avaient été recrutés la même année par le Centre Marc Bloch. À la même époque, l'Union européenne s'était donnée le défi de se doter d'une « Constitution », qui devait

marquer, plus qu'une « nouvelle étape », comme le dit par exemple le traité de Maastricht, mais une étape décisive dans son histoire.

Après une introduction conçue par une discussion autour des concepts de démocratie, fédéralisme et de constitution, et une analyse critique du projet de traité constitutionnel tant du point de vue des politiques économiques et sociales, cet ouvrage est composé de parties.

La première partie, consacrée à la mise en perspective de la Constitution, s'ouvre d'abord par un rappel du chemin parcouru pour arriver à cette convention et notamment l'accent mis sur un renforcement de la légitimité de la construction européenne. Ce rappel est suivi d'une problématisation de la notion de Constitution, une analyse transdisciplinaire réalisée par un politiste et un économiste et se termine par une analyse de la « méthode conventionnelle ».

La deuxième partie est plus particulièrement consacrée au contenu de la Constitution. C'est d'abord l'occasion de rappeler la problématique classique du pouvoir constituant originnaire et du pouvoir constituant dérivé. Puis les différentes interventions portent sur la clarification des compétences, l'intégration de la Charte sur les droits fondamentaux ainsi que sur les différentes institutions de l'Union européenne.

La troisième partie met l'accent sur la question de la gouvernance et traite des différentes politiques économiques pour l'Union économique et monétaire (quelles politiques d'abord, comment les coordonner

ensuite) ainsi que sur la quête d'institutions de la part de l'Europe sociale.

Enfin, la quatrième partie pose la question de l'identité de l'Europe et de son altérité. C'est d'abord l'occasion de s'interroger sur la question de savoir si l'Union européenne est une entité politique, puis de voir les différents défis que doit affronter l'Europe dans le cadre de la mondialisation. Parmi ces défis, rappelons celui notamment des flux migratoires.

Cet ouvrage, issu d'un colloque, présente un double intérêt.

D'une part, c'est un colloque interdisciplinaire qui réunit des juristes, des économistes et des politistes. C'est là un de ses premiers mérites quand on sait, comme le rappellent très justement les organisateurs dans leur avant-propos, la tendance à l'hégémonie des différentes disciplines.

D'autre part, ce colloque associe des travaux écrits en français et en allemand. Il a donc une dimension symbolique très forte quand on sait le rôle que joue le couple franco-allemand, souvent présenté comme un « moteur », dans la construction de l'Europe depuis 1957.

Philippe CHRESTIA

Université de Corse, France

L'Europe élargie. Enjeux économiques.

HERSCHEL, Marie-Luise. Coll. La bibliothèque du citoyen, Paris, Presses de sciences po, 2004, 155 p.

Face à la pléthore de publications consacrées à l'élargissement de l'Union européenne, l'ouvrage de Marie-Luise Herschel, spécialiste de

finances publiques et d'économie européenne, offre un bréviaire des conséquences budgétaires, institutionnelles et économiques de l'adhésion de dix nouveaux pays. Au-delà de la portée historique et politique de l'événement, et à l'issue d'une brève introduction (5 p.) resituant la difficulté à réussir « l'unité dans la diversité », l'auteur évalue les effets de l'intégration de nouveaux entrants.

Dès le premier chapitre, l'auteur met en avant les embûches du processus d'adhésion et revient sur le périlleux chemin – critères de Copenhague, évaluation méthodique des progrès réalisés, mise en conformité avec l'acquis communautaire, dispositions transitoires, clause générale de sauvegarde – que les candidats à l'ancrage européen ont emprunté. Marie-Luise Herschel souligne combien l'enthousiasme initial, suscité par la perspective d'intégrer l'eldorado européen, a été vite modéré par la prise de conscience du coût économique et social de la transition. L'une des principales explications tient au maintien du plafond global du budget européen (1,1 % du PIB de l'Union en 2000) avec pour corollaire une limitation des crédits d'engagements liés à l'adhésion pour la période 2004-2006. Centrée sur la politique agricole et les actions structurelles, cette aide obère les dépenses pour le contrôle des frontières, la mise en sécurité des centrales nucléaires ou, encore, la recherche, la culture et l'éducation.

Les développements suivants (chap. 2) permettent de mesurer les efforts de transition consentis par les nouveaux arrivants afin de hisser leurs appareils de production et leurs